

ABONNEMENT.

Saumur : 30 fr.
Six mois : 16
Trois mois : 8
Poste :
En an. : 35 fr.
Six mois : 18
Trois mois : 10

On s'abonne :

A SAUMUR,
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste,
et chez tous les libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne : 20 c.
Réclames : 30
Faits divers : 75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication
des insertions reçues et même payées,
sauf restitution dans ce dernier cas ;
Et du droit de modifier la réduction
des annonces.

Les articles communiqués
doivent être remis au bureau
du journal la veille de la repro-
duction, avant midi.
Les manuscrits déposés ne
sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS,
A L'AGENCE HAYAS
8, place de la Bourse,

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis con-
traire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en tim-
bres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR

3 Octobre 1882.

BULLETIN

Nous en revenons à la guerre des petits papiers.

La campagne ouverte pour la conciliation des farceurs républicains se résout en une pluie de dénonciations.

Chose amusante, la masse du monde républicain officiel est une mine inépuisable pour les ouvriers de médisance.

Il n'y a qu'à se baisser pour y faire des trouvailles intéressantes.

Abus de confiance, pots de vin, malversations administratives, petites et grandes infamies, on en extrait tout cela avec la plus grande facilité.

Et ce n'est pas dans les journaux conservateurs que ces dénonciations se trouvent.

Ce sont les opportunistes qui dévoilent le vilain commerce, ce sont les élyséens qui racontent les exploits des opportunistes ; ce sont les radicaux qui mettent les pieds dans tous les plats officiels et qui se jettent, entre eux, leurs propres assiettes à la tête.

Quelle jolie collection de tondeurs, de policiers, d'usuriers et de maquignons que ces gens-là !

Comment veut-on, avec de pareils éléments, et dans un pareil milieu, qu'il y ait un programme politique honnête ?

Les républicains de toute nuance n'ont qu'un but : s'enrichir.

Et ils n'ont qu'une règle de conduite : l'intrigue.

Il n'y a plus ni République conservatrice, ni République progressive, ni République radicale, ni République socialiste.

Nous sommes sous le régime des ambassadeurs, des faiseurs, des intrigants et des dénonciateurs.

Les uns écornent le Trésor public pour en faire des rentes ; les autres, qui n'ont

encore pu rien prendre, cherchent à supplanter les premiers.

Ceux-ci, qui sont au pouvoir, essaient de bouleverser l'administration pour placer leurs créatures ; et ceux-là, qui n'ont pas assez d'influence pour profiter des aubaines, crient au scandale.

Les dénonciateurs des Labuze et des Wilson valent-ils mieux qu'eux ?

Non. Ils font queue, attendant leur tour.

Le gouvernement ne comportant pas plus de douze portefeuilles et les crises ministérielles ne pouvant guère avoir lieu que tous les trois mois, l'attente est longue pour les affamés.

N'est-il pas ridicule, je vous le demande, de parler de conciliation entre ceux qui remplissent leurs poches et ceux qui les regardent faire ; entre ceux qui ont tous les moyens de préparer la victoire de leur parti et ceux qui voient organiser contre eux la guerre administrative ?

Les républicains sont des frères ennemis qui se reprochent leurs vilenies non pas tant par devoir que par jalousie.

UNE COMBINAISON.

Nous appelons tout particulièrement l'attention de nos lecteurs sur l'article suivant du Constitutionnel qui paraît préoccuper très-fort les feuilles républicaines.

Depuis quelque temps, un certain nombre de républicains, sensés, modérés et patriotes, se rencontrent, qui tiennent aux conservateurs ce judicieux langage :

« Nous sommes las du régime actuel ; nous serions donc fort aises de pouvoir nous entendre avec vous, nous rallier même à vous ; mais quelle solution pouvez-vous nous offrir ? On dit avec raison qu'on ne détruit bien que ce qu'on peut remplacer ; avant de mettre la République à terre, nous voudrions savoir exactement quelle combinaison gouvernementale nous pourrions lui substituer. Sera-ce l'Empire ? Sera-ce la Monarchie ? Et quelle monarchie ? Monarchie autoritaire ou monarchie constitution-

nelle et libérale ? Si, au lieu de rester divisés, vous arriviez à grouper en un seul faisceau toutes les énergies conservatrices, vous pourriez fonder, à l'aide de cette majorité latente que vous possédez dans le pays et qui s'accroît à chaque faute et à chaque bévue commises par la Chambre, un centre de résistance qui viendrait grossir tous les mécontents, tous les désillusionnés, tous les écœurés. »

Un homme d'Etat disait, l'an dernier, « Le parti qui succèdera à la République est celui qui perdra le premier son chef. » Mot profond, mais auquel il serait désirable de voir ces événements donner un heureux démenti.

Une combinaison a été étudiée, qui pourrait bien ramener l'union de toutes les fractions conservatrices, sans qu'aucun des chefs disparaisse de la scène politique, et avec cette union le triomphe de la vraie politique d'apaisement, de conciliation, d'autorité à l'intérieur, de prestige à l'extérieur que le chef du cabinet actuel poursuit avec un zèle louable, mais que les conservateurs, patriotes et désintéressés, peuvent seuls réaliser.

On nous affirme que pour faciliter le succès de cette combinaison, un prince, qui a des droits éventuels à la couronne, s'empres- serait d'y renoncer en faveur de son héritier présomptif.

Nous n'insisterons pas sur ces délicates éventualités. Lorsque le régime républicain, frappé d'hémiplégie depuis la chute piteuse de son dauphin M. Gambetta, succombera au ramollissement dont il est atteint, ce que les uns appellent comme nous la Providence des peuples, ce que d'autres se bornent à appeler la force des choses, sauront bien nous tirer d'affaire. Aidons-nous seulement, le ciel nous aidera.

Chronique générale.

La Liberté croit savoir que, dans la session extraordinaire qui va s'ouvrir dans les premiers jours de novembre, le gouverne-

ment à l'intention de demander à la Cham- bre de ne s'occuper que des questions bud- gétaires et de remettre à la session de janvier l'examen des projets en cours, soit de ceux qu'il déposera à la rentrée.

Le ministre est bien naïf, s'il suppose qu'on le laissera ainsi maître de la situation en votant d'abord le budget. Il nous semble indispensable que le gouvernement com- mence par s'expliquer. Le Parlement a droit à autant d'égards que M. de Blowitz.

LES CONGRÈS OUVRIERS. — A Saint-Etienne, le délégué des tailleurs s'est plaint de ce que les patrons gagnent 70 0/0. Un autre délé- gué naïf ayant essayé de dire que le travail ennoblit, un tumulte effroyable s'est élevé et la séance a dû en rester là.

A Roanne, on a attaqué très-vivement les députés de l'extrême-gauche ; on a exalté les révolutionnaires de Montceau-les-Mines qui sont dans la tradition ; on a demandé l'abolition de la dette publique ; il ne faut pas de caisse pour les grèves ; il en faut seulement pour développer l'esprit de ré- volte ; il faut employer les engins explosifs contre les bourgeois ; il faut prendre le pouvoir politique et les instruments de tra- vail.

On a enfin déclamé furieusement contre les faux-frères du congrès de Saint-Etienne.

Le Courrier de la Nièvre nous fait connaître comment un citoyen nommé Dormoy prêche la guerre civile aux ouvriers ; nous citons un extrait de la conférence qu'il leur a faite dernièrement à la Ville-Gozet :

« La Révolution marche à grands pas. Elle vient par la force des choses. Lorsque le tocsin sonnera, nous descendrons dans la rue et cette classe de capitalistes, ces parasites, cette classe pourrie, cette classe de fainéants qui a tout et ne fait rien, nous ferons d'eux comme ils ont fait de nous en 1871 : nous les fusillerons. Il y a un proverbe qui dit : Il vaut mieux tuer le diable que si le diable vous tuait.

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

La Vengeance de Geneviève

PAR MME CLAIRE DE CHANDENEUX.

CHAPITRE V (Suite.)

Geneviève le considérait, plus touchée qu'elle ne voulait le montrer, de tout ce que cette confession révélait de misères morales. L'épreuve était délicate. Revoir Léon repentant, c'était à la fois rouvrir toutes ses blessures et rajouer tout son passé. Ce repentir était toutefois mêlé d'une amertume qui lui enlevait, à elle, le danger de l'attendrissement. Lui s'était remis doucement à caresser les cheveux de Jeannine. En ce moment, la portière en tapisserie, violemment tirée, donna passage à une femme, un flambeau à la main ; laquelle, l'élevant à la hauteur de sa tête pour embrasser le coup d'œil qu'offrait le cabinet de travail, partit aussitôt d'un éclat de rire. — Ah ! une scène de famille !... que c'est donc drôle, mon Dieu !... que c'est donc drôle ! et que

me voici bien à temps pour en admirer les douceurs !

C'était une assez belle personne, un peu forte, trop colorée, dont le flambeau fit étinceler les nombreux bijoux et ressortir les yeux luisants.

Geneviève fit un pas en arrière, et Jeannine se serra contre l'ingénieur.

La nouvelle venue, dont toutes les allures étaient celles d'une maîtresse de maison, déposa la bougie sur la cheminée, tandis que son rire bruyant se changeait en un sifflement de colère.

— Voilà donc les surprises que vous me ménagez, monsieur ? s'écria-t-elle.

— Je ne m'occupe point de vous ; laissez-moi, répondit Léon Bourgeal.

— Une servante m'apprend qu'une M<sup>me</sup> Carvès est ici... chez moi !... avec sa fille !... s'y introduisant sous le couvert de Lucy !... et j'arrive pour reconnaître que votre sœur est le prétexte de la visite, et que c'est vous, monsieur Léon Bourgeal, le mari que l'on espère ressaisir sans doute, que l'on vient relancer jusque sous mon toit !

Geneviève, blémissant sous l'injure, enveloppa de son beau regard pur la femme commune et brutale qui exhalait ainsi une incompréhensible jalousie.

— Je ne sais qui vous êtes, madame, dit-elle fermement, mais je croyais venir chez M<sup>me</sup> Boldini et non chez nulle autre.

— Je suis M<sup>me</sup> Bourgeal... comme vous l'avez été... Je ne le serais plus, du reste, pas plus que vous ne l'êtes vous-même, si le siège de Paris ne m'avait sottement emprisonnée. Mais, tant que je porterai ce nom, j'entends faire respecter ma demeure, reprit-elle avec arrogance.

— Taisez-vous !... Caroline !... gronda Léon, dont une pâleur rageuse envahit le visage.

Une expression méprisante courut sur les lèvres de Geneviève, qui, sans daigner répondre à cette inqualifiable agression, tendit la main pour reprendre Jeannine et s'éloigner.

— Oui, oui, partez avec cette fillette. Sa place n'est pas chez moi ! continua la femme furieuse. Emmenez ce souvenir d'une union cassée, et, sachez-le bien, irraccommodable.

Mais Léon gardait Jeannine étroitement serrée contre lui. Par un phénomène bizarre, cet homme, qui avait rejeté son enfant, entendait maintenant la défendre.

Il éleva la voix durement.

— Cette maison n'est pas la vôtre, mais la nôtre ; s'il ne m'a pas plu de la quitter encore, bien qu'il me soit à charge d'y partager avec vous la vie commune, tant que le divorce que vous poursuivez n'est pas prononcé, c'est par égard pour ma sœur. Vous savez bien que je suis le maître ici, que j'y ai installé Lucy et ses fils, et que j'y peux recevoir qui bon me semble.

— Même cette femme et cette enfant ? cria la veuve du banqueroutier Escouvar.

— Surtout cette femme et cette enfant.

— Mais c'est le comble de l'audace et de l'immoralité, cela ! hurla-t-elle. Je vous ai épousé sottement, par pitié... ruiné, maladif !... Je vous ai rendu l'opulence, la santé. Je vous ai permis de refaire votre fortune. Que m'avez-vous apporté en échange, monsieur Léon Bourgeal ?... Un nom que je croyais estimable — et je ne vous épousais que pour cela ! — et qui se trouve être le nom d'un voleur !

— Madame ! exclama Léon, les poings serrés !

— Oh ! je sais ce joli détail, et je m'en servirai, soyez-en sûr !... et vous m'entendez une fois de plus. Vous ne m'avez apporté ni considération, ni amour, ni bonheur. Notre ménage est un enfer. Vous m'avez montré plusieurs fois votre impertinence, mais jamais jusqu'au point où vous la poussez aujourd'hui. Recevoir votre femme divorcée dans ma maison !... oh !...

— Caroline !... sortez !...

Elle haussa les épaules.

— Et ce rejeton abandonné six ans, pour lequel on vient mendier votre tendresse et votre or !... Allez le voir dehors, si bon vous semble. Mais ici... je le chasse !

Et, furibonde, violacée, les gestes fous, la seconde femme de Léon Bourgeal se jeta sur l'ingé-

» Le gouvernement parle de caisse de retraite pour la vieillesse. A soixante ans on aurait droit à une pension de retraite. Citoyens, est-ce que quelqu'un parmi nous arrivera à cet âge ? Non. Aucun de nous y parviendra, étant miné par les privations et les souffrances endurées dans les bagues capitalistes.

» La caisse de retraite que nous devons nous faire est d'arracher aux capitalistes tout ce qu'ils nous ont volé.

On voit que ça marche !

M<sup>me</sup> LA DUCHESSE DE PARME.

On lit dans l'Union :

« Au milieu des allégresses de notre grande fête royaliste, la mort vient de jeter le deuil. Il semble qu'en ce jour heureux qui a vu renaître en son fils la noble victime d'un exécrable attentat, la mort ait voulu se venger de sa défaite. Son Altesse Royale M<sup>me</sup> la duchesse de Parme a été ravie à la tendresse de son noble époux, à l'amour de ses enfants, à l'affection de ses augustes parents. Elle est morte au moment où elle allait, pour la dixième fois, connaître les joies de la maternité ; elle a précédé d'un court instant dans le ciel l'enfant qu'elle n'a point connu ici-bas, et qui, après avoir reçu l'onction sainte du baptême, a passé d'une vie éphémère à la vie que Dieu réserve à ses élus.

» Marie-Pie-des-Grâces, duchesse de Parme, fille de Ferdinand II, roi des Deux-Siciles, et de Marie-Thérèse, archiduchesse d'Autriche, était née le 2 août 1849. Le 5 avril 1869, elle épousait, à Rome, Son Altesse Royale Charles-Louis-Marie de Bourbon, Robert I<sup>er</sup>, infant d'Espagne, duc de Parme et de Plaisance, fils aîné du duc Charles III et de la duchesse Louise-Marie-Thérèse de Bourbon, sœur de M. le comte de Chambord.

» M<sup>me</sup> la duchesse de Parme s'est endormie dans la paix du Seigneur, laissant de nombreux enfants qui seront les dignes héritiers des vertus de leur auguste et sainte mère. Par le charme de son esprit, l'élévation de son caractère et la bonté de son cœur, elle s'était concilié l'amour de toutes les personnes qui ont eu l'honneur de l'approcher. Née pour le trône, elle a assisté aux malheurs de sa royale famille et supporté les tristesses de l'exil avec une force d'âme vraiment admirable. Jusqu'au dernier moment, elle s'est montrée plus forte que l'adversité. »

## LES JUIFS.

Mirès disait un jour au cardinal Antonelli :

« Pour éviter toute nouvelle propagande contre les Juifs, il faudrait susciter tous les cinq ou dix ans une nouvelle affaire Mortara qui, en recueillant des sympathies en faveur des Juifs, amortirait les haines que la possession du capital peut amasser contre eux. »

nieur, lui arracha Jeannine et la lança vers la porte avec une violence telle, que l'enfant trébucha et tomba contre un meuble.

Un cri de Geneviève répondit à cette chute. Elle saisit sa fille, la releva, la vit blanche mais sans blessure, et la couvrit de baisers passionnés.

Puis, superbe d'indignation, de mépris, elle sortit de cette chambre maudite sans se retourner au bruit de la lutte qui s'élevait derrière elle.

Qu'étais-elle ? Elle eût vu Léon, jeté hors de toutes bornes par l'acte brutal d'une mégère envers une enfant, se précipiter à son tour sur Caroline, l'étreindre par les poignets, la contraindre à courber sa massive personne et la clouant contre un fauteuil, d'une main nerveuse dont la colère décapitait la force, balbutier avec rage :

— A genoux !... misérable femme !... sans pudeur, sans tendresse, sans dévouement !... qui empoisonne ma vie... après l'avoir dégradée... à genoux !... pour avoir frappé ma fille !

Caroline hurlait de fureur, espérant attirer les domestiques, ce qui ne manqua pas d'arriver.

Quand elle les vit montrer à la porte leurs visages ardents de curiosité, cette pitoyable épouse d'un divorcé, qui aspirait elle-même au divorce, trouva la force de se relever en criant :

— Vous êtes témoins !... vous le voyez... il me frappe !... il bat une femme !... vous en témoignerez !

Les co-religionnaires de Mirès l'ont tué parce qu'il les gênait. Ses trop naïves façons de parler et d'agir ne pouvaient trouver grâce devant la synagogue. Les Juifs avaient mieux à faire que de susciter des affaires Mortara ; ils ont suggéré aux loges la pensée d'établir à Paris le règne de la libre-pensée sur les ruines du catholicisme, afin d'être maîtres de la société comme du capital, non pas que les Juifs soient jamais libres-penseurs ; ils sont Juifs et, comme Médée, le Juif dit : « Moi seul, et c'est assez ! »

Les démagogues qui peuplent les loges n'ont aucune idée politique, mais ils ont des appétits : ils se sont rués sur l'appât de l'or que le Juif, comme disait Isaac Péreire, porte toujours avec lui ; et les voilà tous enrôlés libres-penseurs ; ils sont tout simplement les manouvriers inconscients des Juifs. Ce résultat était prédit dès la fin du siècle dernier, dans la lettre célèbre adressée au R. P. Barruel, par un officier piémontais converti, qui avait été initié aux plus profonds secrets des loges :

« Toutes les sociétés secrètes, dit-il, ne sont que des instruments des Juifs, ces mêmes sociétés qui s'étaient aujourd'hui au grand jour et se confondent toute pêle-mêle dans la libre-pensée. »

Dès cette époque, les Juifs ne demandaient que le droit de posséder des immeubles, certains qu'ils étaient de devenir ainsi possesseurs de l'Europe en moins d'un siècle. En effet, Mirès affirmait déjà, il y a vingt ans, que les Juifs étaient les maîtres des marchés de capitaux ; que l'influence financière de MM. de Rothschild dominait l'Europe ; qu'ils avaient le monopole des emprunts d'Etat... Les cris de détresse actuels des Israélites du Nord semblent contraster singulièrement avec ces visées ambitieuses. Il en a toujours été ainsi. Les petits clients juifs ont toujours pâti de l'excessive prospérité de leurs patrons ; l'Eglise catholique, mère de la vraie tolérance, n'a jamais manqué de leur venir en aide. Ainsi que l'a dit l'archevêque de Paris, en envoyant son aumône : « Les Papes ont toujours protégé les Israélites quand on les a persécutés. » L'Eglise, qui survivra à toutes les ambitions et à toutes les misères, ne cesse de verser, avec les lumières de la vérité, les trésors de sa charité sur tous les hommes, même sur ses ennemis les plus acharnés.

(Correspondance Saint-Chéron.)

## ÉTRANGER

La France et la Porte. — On télégraphie de Constantinople à la Correspondance politique :

« Un différend vient de survenir entre l'ambassade de France et la Porte, parce que celle-ci a cédé dernièrement au gouvernement russe un terrain qu'elle avait refusé de vendre, il y a quelque temps, à l'ambassade.

» Le marquis de Noailles a adressé à ce

Une joie singulière brillait sur son visage embrasé en proférant ces paroles, et son regard cherchait dans celui des serviteurs la confirmation de ses desirs.

Il devenait évident que si « monsieur et madame », dont le ménage était fort mauvais, passaient des reproches aux injures, et des injures aux voies de fait, ces gens n'en éprouvaient ni doute, ni surprise, ni chagrin. Un joli scandale conjugal !... c'était amusant au contraire.

L'ingénieur comprit soudain qu'une atroce comédie venait de se jouer avec lui et contre lui. Caroline qui entendait reprendre sa liberté, mais qui manquait de motifs plausibles et se heurtait aux résistances vaniteuses de son second mari, avait habilement profité d'un hasard, d'une circonstance inattendue, pour amener le récalcitrant à des sévices graves, devant témoins !

Devant témoins !... M<sup>me</sup> Caroline Bourgeat tenait sa vengeance.

(A suivre.) CLAIRE DE CHANDENEUX.

A la campagne.  
Un député est très-occupé à ratisser son jardin et à arroser ses fleurs.  
Tout à coup, il pousse un profond soupir, et s'écrie :  
— Bientôt la fin des vacances ! C'était pourtant bien bon de faire quelque chose !

propos, à la Porte, une note exposant ses griefs. Ce document, étant resté sans réponse, vient d'être suivi d'une seconde note conçue en termes plus énergiques. »

Russie. — Les *Novosti* annoncent que le général-major Gresser a invité les propriétaires de Saint-Petersbourg et les directeurs des grands établissements du commerce et de l'industrie à relier par un fil télégraphique leurs maisons et leurs établissements à l'hôtel du Grand-Maitre de police, afin qu'ils puissent être secourus immédiatement en cas d'incendie ou d'autres désastres.

La pose du fil reviendra à 75 roubles (250 fr.) pour chaque maison.

Presbourg, 30 septembre.

Cette nuit, de nouveaux troubles antisémitiques ont eu lieu.

La troupe a dû intervenir et a procédé à de nombreuses arrestations.

On annonce que l'état de siège va être proclamé.

Les Nihilistes. — On télégraphie de Saint-Petersbourg, 2 octobre :

« La *Sarja* annonce que la police vient de trouver, dans un wagon d'un train se dirigeant d'Odessa à Kiew, un véritable chargement de dynamite.

» On a les preuves de préparatifs nihilistes considérables. »

ALLEMAGNE. — L'Empereur a témoigné le désir de voir le général Wolseley dès qu'il aura reçu les honneurs et les dignités qui l'attendent à Londres. M. de Bismark a déclaré que la question égyptienne serait réglée avant un mois sans la moindre difficulté. Il n'y aura pas de conférence spéciale, soit à Londres, soit à Vienne.

## REVUE FINANCIÈRE.

Après une semaine des plus agitées, la Bourse s'est retrouvée à peu près au même niveau que huit jours auparavant. La tendance serait même plutôt meilleure, et il est certain que si nous ne nous étions pas trouvés à la fin du mois avec une liquidation en perspective, la hausse aurait certainement emporté.

La crainte d'une élévation du taux de l'escompte a paralysé la spéculation pendant une grande partie de la semaine ; disons de suite que cette crainte était mal fondée, car le bilan de la Banque de France a été satisfaisant, les sorties d'or ne se sont élevées qu'à 5 1/2 millions.

Nos rentes étaient sans grand changement : le 3 0/0 perpétuel se retrouvait au même cours, 81.82 ; l'amortissable n'avait perdu que 3 centimes à 82.77 ; le 5 0/0 avait réussi à progresser de 5 centimes à 115.90.

La spéculation s'est portée avec une ardeur très-vive sur les titres des fonds d'Etats étrangers, et certains d'entre eux ont gagné de hauts cours.

L'Egypte de 340.75 a atteint 365 pour rester à 355. Le Turc 5 0/0 de 12.15 a touché 13 fr. et finit à 12.85.

L'Italien a vu ses cours très-déclinés, il s'est cependant établi à 89.35 en progrès de 20 centimes.

La Banque ottomane s'est élevée de 8 fr. à 7.90.

Nos sociétés de crédit n'ont pas eu toute l'activité désirable, disons cependant que sur le marché du comptant il y a eu quelques demandes qui ont maintenu les prix à un niveau sur lequel la hausse pourra facilement s'établir.

L'action de la Banque de France a perdu 40 fr. à 5,400.

L'augmentation du taux de l'escompte n'ayant pas lieu, c'est une source de bénéfices qui se trouve diminuée.

La Banque d'Escompte se retrouve à 602.50 au lieu de 587.50.

La Banque de Paris a fléchi de 7 fr. 50 c. à 1,120.

La Foncière de France et d'Algérie par contre a progressé de 6 fr. 25 à 506.25. Hausse que nous avions prévue.

C'est un bon cours d'achat. Les opérations de cette Société sont très-productives.

Le Crédit Foncier se retrouve à 1,530. Les obligations 3 0/0 à lots se raffermissent tous les jours. Les obligations foncières 4 0/0 sont l'objet de demandes suivies. Cette valeur offre aux capitaux de l'épargne un placement de premier ordre.

On chercherait vainement sur le marché un titre mieux garanti.

Quant au revenu, il dépasse de 1/2 0/0 celui que donnent nos rentes 3 0/0 et les obligations des grandes Compagnies de chemin de fer.

Les Magasins de France et d'Algérie ont coté 530. C'est une valeur qui convient bien aux capitaux de l'épargne.

On recherche les actions de la Banque Centrale de Crédit sur lesquelles il y a de grandes chances de plus-value prochaine.

Peu d'affaires ont été traitées sur les titres des autres Sociétés.

Les valeurs industrielles sont faibles, surtout celles de Suez : l'action est tombée de 2,730 à 2,590 ; la délégation est venue à 1,292.50 perdant 23 fr. Le Panama seul s'est maintenu à 535.

De 1,600, le Gaz a fléchi à 1,592.50.

Enfin les chemins sont en baisse très-acquée : le Lyon, de 1,670 à 1,645 ; l'Orléans, de 1,327.50 à 1,320.

## BIBLIOGRAPHIE

### DETTES DE CŒUR

NOUVELLE ÉDITION

de la

Semaine des Bonnes Gens (1)

Par G. DE LA LANDELLE.

Ce volume est évidemment l'un des ouvrages de prédilection d'un littérateur qui a dû la vogue à ses œuvres maritimes, mais qui, cette fois, s'est contenté de se retrancher en terre ferme. A peine y enlaira-t-on épisodiquement une échappée des mers pour compléter l'édition nouvelle en vente chez l'éditeur Dentu.

La distribution originale de ce recueil de pièces littéraires, dont plusieurs ont été insérées avec succès dans un grand nombre de journaux, mérite d'être signalée.

Et d'abord, après une Dédicace à ses amis inconnus, *Les Bonnes Gens* qui ne se refusent à sourire, à s'intéresser, à s'égayer ni à se laisser étonner, voici la touchante histoire de *Marie-Claire la Quarteronne*, la fidèle servante de Jacques Cazotte, auteur du *Diable Amoureux*. Qui conque aime le grand et le beau ne lira point sans enthousiasme ces *Traditions de Famille*, vingt-cinq pages pour acquit d'une *Dettes de Cœur*.

Foule d'autres justifiées, de même, le titre général de l'ouvrage, ce qui est expliqué en termes émus.

A chaque jour de la semaine est ensuite attaché quelque récit précédé d'une causerie critique souvent badine.

LUNDI, attaque à l'école prosaïque du réalisme vulgaire, réjouissant coup de boutoir que suit le petit chef-d'œuvre de sensibilité *Eve de la Tom d'Adam*.

MARDI, à l'adresse du général baron de Marmont, l'éloge de la paix et l'esquisse animée des travaux du bon Denecourt dans *La Forêt de Fontainebleau* dont il fut le Sylvain. Au paragraphe du banquet que lui offrent ses amis, quelques lignes ont été fort tristement, et force est de se reporter au temps où elles furent écrites pour tolérer la qualification de « meilleur des compagnons » décernée au pauvre Courbet, le débouloonneur de la Colonne Vendôme.

En revanche, à ce récit, vient se rattacher la curieuse étude *Les Échos de la Mémoire*, nouvelle d'abord franchement comique, puis très-émouvante, qui rend ingénieusement compte d'un phénomène psychologique des plus singuliers.

« Tout à coup, la conviction naît en nous, prompte comme l'éclair, que nous nous sommes trouvés précisément dans les mêmes circonstances qu'à la minute actuelle, une ou plusieurs fois. »

On lit dans *l'Homme de Neige* : « Il n'est aucun de nous qui, vivement frappé de certaines situations, ne se soit trouvé plongé dans une de ces étranges rêveries où le moment présent nous apparaît simultanément double, c'est-à-dire redoublé dans l'esprit comme un objet dans une glace. On s'imagine qu'on repasse par un chemin déjà parcouru, que l'on se retrouve avec des personnes déjà connues dans une autre phase de la vie et que l'on recommence en tous points une scène du passé. »

Mais George Sand a complètement éludé l'application, et l'auteur des *Dettes de Cœur* s'est au contraire efforcé de la donner avec une logique au moins fort récréative.

Au MERCREDI, jour du dieu du commerce, l'Argent — l'Argent dont Max Raphaël, l'alter ego de l'écrivain (et je suppose l'un de ses pseudonymes), prend spirituellement la défense à l'encontre de Sénèque, Boileau, Regnard, Ponsard et Compagnie.

« Il est de bon goût de maltraiter l'argent. Cincinnatus fut un grippesou auprès de nos moralistes contemporains. On fait contre l'argent de grandes contes, des drames horribles et d'épaisses comédies, mais les gros livres se vendent, s'ils le peuvent ; on n'entre pas gratis au spectacle, et Messieurs les dramaturges n'ont pas encore — que je sache, — renoncé à leurs droits d'auteur.

» Dès qu'on m'aura enseigné le moyen honnête de me passer d'argent, je jure de consacrer

(1) Un fort volume in-18 de 430 pages, en vente à la librairie Dentu.

... jours et mes nuits à déblâter contre ce vil  
 Ce badinage plein de verve se termine par trois  
 courtes fables.  
 La première, *Ce qui brille*, aurait pu, sans in-  
 convénients, disparaître de l'édition nouvelle, et  
 l'auteur ne fera pas mal de l'élaguer de la pro-  
 chaine.  
 La deuxième, *Ventre Affamé*, est diablement sa-  
 tirique. Eh ! eh ! Elle commence ainsi :

Un loup à jeun, s'il n'est chrétien,  
 En dévorant les moutons fait très-bien.  
 Pourvu qu'il se gare du chien.

Tout considéré pourtant, je ne condamnerai pas  
 cette rude boutade dont les conclusions donnent  
 lieu à réfléchir.  
 Quant à la troisième, j'y applaudis sans ré-  
 serves, car c'est la plus haute leçon d'indul-  
 gence ou plutôt de stricte équité. La voici tout en-  
 tière :

Douze fois, coup sur coup, par les passants heurté,  
 Pierre s'emporte, jure, beugle  
 Et frappe avec brutalité  
 Le douzième sur lui butté :  
 Ce douzième était un aveugle.

L'esprit des *Dettes du Cœur* est dans ce dernier  
 vers qui résume en quelque sorte l'exquise mora-  
 lité d'un ouvrage dont la variété n'est que le moi-  
 dre mérite.

Enjambons la nouvelle *Azor et Noiro*, et le petit  
 préambule du JEUDI adressé aux écoliers des deux  
 sexes, ainsi que le récit *Yvon et Robert*, pour nous  
 arrêter à *La Vipère*, douze pages dramatiques, d'un  
 sens profond et d'un sentiment tel que le souvenir  
 en doit être ineffaçable pour quiconque les a lues  
 avec l'attention qu'elles méritent.

Le VENDREDI, consacré aux émules du servi-  
 teur de Robison, devait receler l'histoire de ser-  
 viteurs dévoués. *Aimerai qui m'aimera*, nouvelle  
 insérée en plus de cent recueils périodiques, est  
 demeurée sans doute dans bien des mémoires ;  
 mais qui ne retrouvera cet aimable récit avec sa-  
 tisfaction, et qui ne sera point aise de le savourer  
 encore surtout aux heures de douce mélancolie,  
 alors que la mise en scène des sentiments géné-  
 reux est pour le cœur un baume, pour l'esprit un  
 charme, pour la pensée une caresse ?

Au SAMEDI, leçon judicieuse sur le meilleur  
 emploi du temps et sur le progrès dans la tradition,  
 aperçus louables suivis de légendes : *Le Premier  
 Ami* (celle-ci est célèbre), *Le Cheval du roi Grad-  
 lon*, *Le Retour du Soldat*.

DIMANCHE, pour récréations, les utopies chères  
 à l'auteur, puis la piquante nouvelle *Mélez-vous de  
 vos affaires*, et enfin la *Sagesse de Pamphile*, folâtre  
 bouffonnerie qui nous ramène à l'ami Max Rafaël,  
 à sa quatrième et dernière fable *le Marchand d'é-  
 cas*, anecdote en moins de cinquante vers dont on  
 ne se plaindra pas (bien que Prévention soit reine  
 du monde), et enfin aux *Dettes d'honneur*, le nou-  
 veau petit roman réservé aux JOURS DE FÊTE.

Mélanges littéraires, humoristiques très-souvent,  
 frappés au coin d'un esprit sage et tendre qui sourit  
 en acquittant selon son cœur les dettes qu'il a con-  
 tractées envers ses amis, l'ouvrage de M. de la  
 Landelle a sa place marquée dans les bibliothèques  
 de famille d'où on le retirera souvent le soir pour  
 en retirer quelques feuillets formant un tout, bien  
 qu'un somme tous les fragments se rattachent les  
 uns aux autres par l'esprit vivifiant dont ils sont  
 animés.

ADOLPHE ROSAY.

**Chronique Locale et de l'Ouest.**

**École de Cavalerie de Saumur.**

LISTE des 40 vétérinaires stagiaires appelés à  
 suivre les cours de l'École d'application de  
 cavalerie pendant l'année 1882-1883, et qui  
 sont arrivés à Saumur le 2 octobre.

- MM.
- Combarrous, Marie-Abel.
- Ablaire, Eugène-Désiré.
- Rocheard, Denis-François.
- Blanchard, Louis-Joseph.
- Calloir, Eugène-Adolphe-Louis.
- Maille, Charles-Frédéric-Joseph.
- Poy, Gabriel-Joseph-Auguste.
- Larthomas, Jean-Jules.
- Chomé, Claude.
- Caillot, Martial-Luc.
- Ledoux, Jules-Félix.
- Clerc, Jean.
- Beaudier, Paul.
- Vinant, Paul-Auguste.
- Joly, Pierre-Georges-Alexandre.

- Beverl, Paul-Auguste.
- Grenier, Jules.
- Peyruc, Édouard-Adolphe-Eugène.
- Böschlin, Louis-Théodore-Armand.
- Doiselet, Joseph-Émile.
- Bouchereaux, Louis-Auguste.
- Bertrand, Georges-Lambert.
- Daigney, Arthur-Léopold.
- Boiret, Louis-Antoine.
- Force, Henri.
- Vidal, François-Joseph.
- Toupé, Léon-François.
- Milon, Jules.
- Raffin, Louis-Romain.
- Girard, Paul-François-Joseph.
- Montagner, Jean-Baptiste.
- Alquié, Basile-Martin.
- Groullod, Antoine.
- Deblieux, Sylvain-Julien.
- Galles, Louis-Gilles.
- Cochon, Théobald-Henry.
- Grosjean, Victor-Abel-Charles.
- Deysigne, Gabriel-Etienne.
- Gagne, Joseph-Félix.
- Berthezène, Fernand.

**LE Lion marin A SAUMUR.**

M. Mont, surnommé le *Lion marin*, a fait  
 dimanche, dans la boire Quantin, les expé-  
 riences annoncées.

De même que le capitaine Boyton, qui le  
 16 juillet 1878 donnait à Saumur pour la  
 première fois des exercices de même genre,  
 M. Mont a prouvé qu'il est possible de sau-  
 ver plusieurs personnes en danger, soit en  
 mer, soit sur un fleuve. — Un naufragé  
 est-il loin de terre ? Avec l'appareil de M.  
 Mont il pourrait franchir de grandes dis-  
 tances et gagner ainsi un port assez éloi-  
 gné.

Les différents voyages de M. Mont, de  
 Marcoupol à Taganrog, de Toulouse à Bor-  
 deaux, en franchissant la périlleuse chaus-  
 sée de Bazacle et le passage d'Agen, ses  
 nombreuses excursions dans la Méditerranée  
 par une mer très-agitée, lui ont acquis  
 une brillante et sérieuse réputation et ont  
 constaté l'utilité de son appareil.

Vers deux heures, M. Mont s'est précipité  
 dans la Loire du pont Cessart. On eût pu  
 craindre de le voir toucher le sable, malgré  
 la hauteur de l'eau en cet endroit ; pas du  
 tout : il disparut de cinquante centimètres  
 seulement, et, aussitôt, il prit la position  
 normale d'un nageur. Puis il commença la  
 longue et intéressante série de ses exer-  
 cices.

On l'a vu construire un radeau, avec les  
 débris flottants d'un navire naufragé, sau-  
 ver un homme à l'eau avec une facilité et  
 une aisance remarquables. Ces deux exer-  
 cices surtout démontrent quels avantages  
 on peut retirer de l'appareil perfectionné de  
 M. Mont.

Dans l'exécution des autres parties de son  
 programme, M. Mont s'est montré dans l'eau  
 comme dans son élément, et a appris aux  
 amateurs d'un nouveau genre de chasse et  
 de pêche quelles grandes ressources ils pou-  
 vaient se procurer dans leurs plaisirs. On  
 l'a vu dans l'eau manœuvrer un fusil aussi  
 facilement que sur la terre. Il pêche à la li-  
 gne, prépare sa cuisine, prend son repas  
 sur un radeau en compagnie d'un naufragé,  
 fume, lit, et laisse croire qu'il se livre aux  
 douceurs du sommeil.

La séance s'est terminée par l'explosion  
 d'un navire minuscule. Le petit bateau a été  
 lancé en l'air à une très-grande hauteur par  
 une torpille, et les débris épars ont été pro-  
 jetés en tous sens.

En somme, ces expériences sont très-inté-  
 ressantes et ont vivement satisfait le public  
 par leur côté utile. Il faut espérer, si ces  
 appareils se répandent, que les malheurs  
 deviendront de plus en plus rares parmi les  
 naufragés.

**Ville de Doué.**

La FOIRE dite de la *Saint-Denis* aura lieu,  
 à Doué, lundi prochain 9 octobre, et  
 non le 16, ainsi que l'ont indiqué plusieurs  
 calendriers.

ROIFFE. — Le sieur Ricolier (Pierre), âgé  
 de 54 ans, cultivateur à la Croix-de-Chau-  
 me, commune de Roiffé (Vienne), se rendait  
 au village de Cuzé pour y conduire une ma-  
 chine à battre. Ayant voulu monter sur l'a-  
 vant-train de la batteuse, il perdit l'équilibre  
 et tomba sous l'une des roues qui lui broya  
 la tête.

**ANGERS.**

On lit dans l'*Union de l'Ouest* :

« L'Homme-Vapeur de la Garonne, Cal-  
 vayrac, s'est fait battre, dimanche, à An-  
 gers, par Henri Lejeune, notre coureur  
 angevin, qui avait accepté le défi. On devait  
 faire soixante fois le tour du Champ-de-  
 Mars. Des milliers de spectateurs étaient  
 venus pour juger de cette lutte héroïque.

» Dès les premiers tours, il a été visible  
 que l'Homme-Vapeur n'était pas en avance  
 et risquait fort de rester en chemin, malgré  
 les avantages de sa taille et les efforts vigou-  
 reux qu'il déployait. Lejeune, plus petit et  
 plus mince, allait d'un train qui semblait  
 exclure toute idée de fatigue, s'amusant  
 même à bondir sur place, comme pour nar-  
 guer son rival. Au 57<sup>e</sup> tour, il était en  
 avance de trois tours et n'en courait que  
 mieux. Calvayrac alors abandonna la par-  
 tie et disparut sans demander son reste,  
 pendant que Lejeune, faisant mesure com-  
 ble, accomplissait son 62<sup>e</sup> tour, aux applau-  
 dissements de la foule. Hurrah pour l'An-  
 gevin !

» Henri Lejeune est le fils d'un jardinier  
 de Villechien, en Saint-Léonard, lui-même  
 jardinier, employé dans les cultures des  
 enfants d'André Leroy. »

*Le doyen des savants.* — M. Chevreul, pro-  
 fesseur au Muséum de Paris, est entré il y a  
 un mois dans sa 97<sup>e</sup> année.

L'illustre savant, né à Angers le 31 août  
 1786, est sans contredit le doyen des sa-  
 vants du monde entier. Après lui vient le  
 zoologiste suédois, Swen Vilson, dont la  
 naissance remonte à 1787.

M. Chevreul fait partie de l'Académie des  
 sciences depuis 1826 ; en 1816, il avait déjà  
 posé sa candidature, mais il l'avait retirée  
 pour laisser le champ libre à Proust, son  
 ami, à qui d'ailleurs il fut appelé à suc-  
 céder.

Le travail ne tuerait-il que les pares-  
 seux ?

**JURISPRUDENCE USUELLE.**

*Mur mitoyen. — Reconstruction. — Demande  
 en garantie du propriétaire voisin.*

Les frais de démolition et de reconstruc-  
 tion d'un mur mitoyen, qui ne sont nécessi-  
 tés que pour les besoins et la convenance  
 personnelle de l'un des co-propriétaires,  
 doivent rester uniquement à la charge de ce  
 co-propriétaire, dans l'intérêt exclusif du  
 mur mitoyen lui-même. Il en est ainsi lorsque  
 le mur mitoyen est défectueux, qu'il a été con-  
 struit avec de mauvais matériaux, s'il est en  
 même temps démontré que ce mur était suf-  
 fisant pour les constructions existantes et  
 pouvait encore durer pendant un temps in-  
 déterminé.

Le propriétaire qui fait procéder à la re-  
 construction du mur mitoyen ne fait qu'user  
 d'un droit qui lui appartient et qui est la  
 conséquence de la double servitude active et  
 passive dérivant de la mitoyenneté. Il ne peut  
 donc être, par suite du légitime exercice de  
 ce droit, rendu responsable du trouble que  
 la reconstruction a pu apporter à la jouis-  
 sance de l'autre propriétaire du mur, ni  
 tenu de garantir ledit propriétaire des con-  
 damnations à des dommages-intérêts aux-  
 quels il a pu être condamné envers ses loca-  
 taires, alors surtout que les travaux ont été  
 opérés avec toutes les précautions et toute  
 la célérité désirables. — (Cour d'appel de  
 Paris, 5<sup>e</sup> chambre. Audience du 25 mars  
 1879.)

**THÉÂTRES.**

Direction de MM. G. PELLIN et P. SERIN.

Nous ne pouvons que constater, ce matin,  
 le grand succès obtenu hier soir à Saumur  
 par la nouvelle troupe d'opéra et le person-  
 nel chorégraphique. En attendant un compte  
 rendu détaillé de cette brillante soirée, nous  
 croyons devoir faire connaître l'impression  
 de nos confrères angevins sur les deux pre-  
 mières représentations au Grand-Théâtre.

Le *Journal de Maine-et-Loire* s'exprime  
 ainsi :

« C'est avec un vif sentiment de plaisir  
 que nous constatons ici le succès « accen-  
 tué » des deux premières représentations de  
 la nouvelle troupe lyrique. On conçoit que,  
 en raison des débuts, nous soyons très-sobre  
 d'appréciation. Bornons-nous à indiquer les

ovations méritées faites samedi et dimanche  
 au ténor Gustave Pellin. Un peu émue à son  
 entrée en scène, M<sup>lle</sup> Marie Redouté, pre-  
 mière chanteuse légère, a su aussi conqué-  
 rir son public. Il en est de même du bar-  
 ryton, M. Ghelyns, et du 2<sup>e</sup> ténor, M. Cons-  
 tance, qui, tous les deux, ont fait une excel-  
 lente impression. Très-gentille aussi la  
 dugazon, M<sup>lle</sup> Danglade.

» La fugue déloyale de la basse Toscan  
 nous a valu l'audition de M. Charles Isaac,  
 2<sup>e</sup> basse, lequel a tenu les rôles de Méphis-  
 tophèdes dans *Faust*, et de Kador dans  
*Si j'étais Roi*. L'artiste a été applaudi autant  
 pour son acte d'obligeance que pour son  
 talent. Qui peut le plus, peut le moins ;  
 aussi les dilettantes peuvent-ils compter que  
 l'emploi de M. Isaac sera rempli à souhait.

» Une mise en scène exceptionnellement  
 bonne, un cadre de chœurs des plus conve-  
 nables, et par dessus tout un corps de ballet  
 complet, à la tête duquel nous avons ap-  
 plaudi les sœurs Reuters, des étoiles à répu-  
 tation, voilà plus qu'il n'en faut pour attirer  
 la foule au Grand-Théâtre pendant les 100  
 représentations de la saison. C'est ce que  
 nous souhaitons à la nouvelle direction, qui  
 a si bien fait les choses. »

L'*Union de l'Ouest* dit, de son côté :

« La campagne 1882-1883 est ouverte  
 depuis samedi dernier. On a donné *Faust* à  
 la première représentation, et *Si j'étais Roi* à  
 la seconde.

» Les débuts sont brillants ; la salle est  
 comblée, la mise en scène soignée dans ses  
 moindres détails ; les artistes font de leur  
 mieux pour obtenir les suffrages du public.  
 Le corps du ballet et surtout son directeur  
 M. Rougier ont obtenu un très-grand suc-  
 cès. On peut constater, dès maintenant, que  
 le niveau, comme ensemble, est supérieur à  
 ce que nous avons vu depuis plusieurs an-  
 nées.

» Quelles modifications les débuts appor-  
 teront-ils à cet ensemble ? C'est le secret du  
 scrutin. »

**Faits divers.**

La statistique municipale constate, pour  
 la dernière semaine, à Paris, 4,248 nais-  
 sances, 941 décès et 355 mariages.

Les accidents de toute nature ont occa-  
 sionné 13 morts et 53 blessures.

Le mouvement des voyageurs se chiffre  
 par 33,845 entrées dans les hôtels et garnis  
 et 32,174 sorties.

Le tribunal de commerce a déclaré 28  
 faillites, dont 14 sur dépôt de bilan. Ces der-  
 nières ont un passif déclaré de 596,308  
 francs 58 c. et un actif de 298,480 fr. 54 c.

\*\*\*  
 Nous avons raconté l'opération subie par  
 le garçon de café Geniscain pour l'extraction  
 de la cuillère à grog qu'il avait avalée acci-  
 dentellement en jouant.

Son état fut très-satisfaisant les premiers  
 jours, mais bientôt une suppuration se pro-  
 duisit dans la plaie. Les points de suture  
 qui avaient été faits pour recoudre l'incision  
 exécutée dans la poche de l'estomac n'é-  
 taient pas suffisants : les liquides n'étaient  
 pas maintenus dans l'organe et se répand-  
 aient au dehors.

Le docteur Felizet employa le phénol  
 comme anti-putride, il enleva les premiers  
 points de suture qu'il avait placés et qui  
 étaient en fil d'argent, et en refit d'autres  
 avec du fil de platine, puis il recouvrit le  
 tout avec des bandes de diachylum : au  
 bout de deux jours, il eut la satisfaction de  
 voir que la cicatrisation s'opérait et que la  
 guérison n'était qu'une affaire de temps.

Actuellement Geniscain se porte parfaite-  
 ment bien ; il boit, mange et digère d'une  
 manière convenable.

La cuillère retirée de son estomac a été  
 envoyée à l'Académie de médecine et sera  
 placée dans le musée spécial qui existe dans  
 cet établissement. Geniscain l'avait réclamée  
 pour la garder comme souvenir, et l'on a  
 eu de la peine à lui faire comprendre qu'il  
 valait mieux qu'elle restât à l'Académie.

**Caisse d'épargne de Saumur.**

Séance du 1<sup>er</sup> octobre 1882.

Versements de 96 déposants (14 nouveaux),  
 27,643 fr. 23 c.  
 Remboursements, 21,737 fr. 87 c.

Blé comm. (l'h.)	19	Hulledenoix	50	125
From. 1 <sup>re</sup> q. (l'h.)	19	Graine tréfle	50	—
Froment (l'h.)	77	— lln. . .	70	22
Halle, moy. . .	77	— luzerne	50	—
Seigle . . . . .	75	Foin (dr. c.)	780	70
Orge . . . . .	65	Luzerne . . .	780	70
Avoine h. bar.	50	Paille . . . .	780	38440
Fèves . . . . .	75	Amandes . . .	50	—
Pois blancs . .	80	Cire jaune . .	50	190
— rouges . . . .	80	Chanvres 1 <sup>re</sup>	—	—
Colza . . . . .	65	— qualité (52 k. 500)	—	—
Chenevis . . . .	50	— 2 <sup>e</sup> . . . . .	—	—
Farine, culas.	157	— 3 <sup>e</sup> . . . . .	—	—

**COURS DES VINS.**  
BLANCS (2 hect. 30).

Coteaux de Saumur, 1881,	1 <sup>re</sup> qualité	à à
Id., 1881,	2 <sup>e</sup> id.	100 à 120
Ordin., envir. de Saumur 1881,	1 <sup>re</sup> id.	100 à »
Id., 1881,	2 <sup>e</sup> id.	» à »
Saint-Léger et environs 1881,	1 <sup>re</sup> id.	105 à »
Id., 1881,	2 <sup>e</sup> id.	100 à »
Le Puy-N.-D. et environs 1881,	1 <sup>re</sup> id.	85 à »
Id., 1881,	2 <sup>e</sup> id.	80 à »
La Vienne, 1881,	—	75 à »

ROUGES (2 hect. 20).

Souza et environs, 1881	—	150 à 160
Id., 1881	—	» à »
Champigny, 1881	1 <sup>re</sup> qualité	150 à 200
Id., 1881	2 <sup>e</sup> id.	» à »
Id., 1881	1 <sup>re</sup> id.	» à »
Id., 1881	2 <sup>e</sup> id.	» à »
Varrains, 1881	1 <sup>re</sup>	125 à 130
Varrains, 1881	2 <sup>e</sup>	» à »
Bourgueil, 1881	1 <sup>re</sup> qualité	150 à 165
Id., 1881	2 <sup>e</sup> id.	» à »
Id., 1881	1 <sup>re</sup> id.	» à »
Id., 1881	2 <sup>e</sup> id.	» à »
Restigné 1881	—	140 à 145
Id., 1881	—	» à »
Chinon, 1881	1 <sup>re</sup> id.	140 à 150
Id., 1881	2 <sup>e</sup> id.	135 à »
Id., 1881	1 <sup>re</sup> id.	» à »
Id., 1881	2 <sup>e</sup> id.	» à »

**Bibliographie.**

**MICHELET.** — Histoire de France et de la Révolution Française. 28 vol. in-8°, accompagnés de 200 gravures hors texte. Prix : 196 fr., payables 10 fr. par mois. Chaque ouvrage se vend séparément : l'Histoire de France, 133 fr.; l'Histoire de la Révolution Française, 63 fr., payables 5 fr. par mois.

Grand Atlas Départemental de la France, de l'Algérie et des Colonies. 106 cartes coloriées, texte contenant la matière de 10 volumes in-8°. Prix : 125 fr., payables 5 fr. par mois.

Grand Atlas Universel de DUFOUR. 40 cartes double in-folio, coloriées avec soin. 1 volume relié. Prix : 90 fr., payables 5 fr. par mois.

Guerres de la Révolution et du premier Empire. 13 volumes in-8°, contenant 166 cartes et plans gravés sur cuivre, avec un magnifique Atlas relié, contenant 72 planches in-folio, représentant les principales batailles. Prix : 100 fr., payables 5 fr. par mois.

L'Art National, par H. Du Cleuziou. Des origines à la Renaissance du XIII<sup>e</sup> siècle. 2 vol. illustrés de 20 chromolithographies, 20 grandes gravures hors texte et de 800 bois. Prix : 80 fr.; relié 100 fr., payables 5 fr. par mois.

Librairie A. PILON (A. LE VASSEUR, successeur), 33, rue de Fleurus, Paris.

L'ART NATIONAL, Etude sur l'histoire de l'art en France, par H. DU CLEU-

ZIQU. — 2 volumes illustrés de 20 chromolithographies, 20 grandes gravures hors texte et plus de 800 bois. Prix, broché, 80 francs; reliure artistique, 100 francs, payables 5 francs par mois. — Librairie A. PILON, A. LE VASSEUR, successeur, éditeur, 33, rue de Fleurus, à Paris.

Le Jeune Age Illustré, journal des enfants, paraissant tous les samedis, sous la direction de M<sup>lle</sup> LERIDA-GEOPROY.

Editeur : Victor PALME, 77, rue des Saints-Pères, Paris.  
Un an, 40 francs; 6 mois, 6 francs.

**CRÉDIT HYPOTHÉCAIRE (20<sup>e</sup> ANNÉE)**

PRÊTS sur MAISONS et BIENS RURAUX.  
Les demandes doivent être adressées à MM. REJOU et C<sup>ie</sup>, banquiers, rue Le Peletier, 9, à Paris; il y est immédiatement répondu par lettres personnelles et ne portant aucune indication extérieure.

Éviter les contrefaçons

**CHOCOLAT MENIER**

Exiger le véritable nom

**LA GAZETTE D'ANJOU**, journal artistique, littéraire, illustré (2<sup>e</sup> année), reprend sa publication à l'ouverture de la saison théâtrale.  
Cette année, la Gazette d'Anjou publiera les photographies des principaux artistes de la troupe.  
Prix du numéro sans photographie, 25 centimes; avec photographie, 35 centimes.

**CHEMINS DE FER DE L'ETAT**

Lignes de Poitiers-Saumur, Montreuil-Angers.

DÉPARTS DE SAUMUR		ARRIVÉES A POITIERS		ARRIVÉES A ANGERS	
6 h. — matin.	—	10 h. 31 matin.	—	9 h. 43 matin.	—
8 25 —	—	—	—	11 h. 14 matin.	—
10 15 —	—	—	—	—	—
1 02 soir.	—	4 53 soir.	—	6 08 soir.	—
5 35 —	—	—	—	8 — —	—
7 50 —	—	11 47 —	—	—	—

DÉPARTS DE POITIERS		ARRIVÉES A MONTREUIL		ARRIVÉES A SAUMUR	
5 h. 50 matin.	—	9 h. — matin.	—	9 h. 58 matin.	—
—	—	—	—	—	—
12 15 soir.	—	3 50 soir.	—	4 28 soir.	—
6 45 —	—	10 47 —	—	11 20 —	—

Il ya, en outre, un train venant d'Angers et partant de Montreuil à 7 h. 10 matin, arrivant à Saumur à 7 h. 45.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

**COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 2 OCTOBRE 1882.**

Valeurs au comptant.			Valeurs au comptant.			Valeurs au comptant.		
Dernier cours.	Clôture préc.		Dernier cours.	Clôture préc.		Dernier cours.	Clôture préc.	
3 %	81 45	81 80	Nord	2010	2021 25	Obligations		
4 % amortissable	81 80	83	Orléans	1310	1317 50	Dép. de la Seine, emprunt 1857	234	234
4 1/2 %	111	110 75	Ouest	812 50	815	Bons de liquid. Ville de Paris	528	528
5 %	116 15	116 05	Compagnie parisienne du Gaz	1595	1600	Obligations communales 1879	437	435
Obligations du Trésor	505	505	Canal de Suez	2680	2680	Obligat. foncières 1879 3 %	440	440
Obligations du Trésor nouvelles	503	506	C. gén. Transatlantique	460	460	Est	367	368 50
Bons de liq. départementaux	520	522 50				Midi	370	370
Banque de France	5440	5475				Nord	371	371 75
Comptoir d'escompte	1018	75 1015				Orléans	373	373 75
Crédit Foncier, act. 500 fr.	1540	1530				Ouest	370	371
Crédit de France	200	201 25				Paris-Lyon-Méditerranée	376	373
Crédit mobilier	512	512 50				Paris-Bourbonnais	370	368 50
Est	757	762 50				Canal de Suez	537	570
Paris-Lyon-Méditerranée	1660	1645						
Midi	1235	1240						

**GARE DE SAUMUR.**

**CHEMIN DE FER D'ORLEANS.**  
DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.  
3 heures 8 minutes du matin, express-poste.  
6 — 45 — — matin (s'arrête à la Possession)  
8 — 56 — — matin, omnibus-mixte.  
1 — 35 — — soir,  
3 — 22 — — —  
7 — 15 — — — express.  
10 — 36 — — — omnibus.  
(s'arrête à Angers)  
DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.  
3 heures 26 minutes du matin, direct-mixte.  
8 — 21 — — — omnibus.  
9 — 37 — — — express.  
12 — 48 — — — soir, omnibus-mixte.  
4 — 44 — — —  
10 — 24 — — — express-poste.  
Le train partant d'Angers à 5 heures 35 du soir arrive à Saumur à 6 heures 56.

Étude de M<sup>e</sup> BRAC, notaire à Saumur.  
**A LOUER**  
**MAISON**  
Rue d'Orléans.  
S'adresser audit notaire. (310)

**A AFFERMER**  
Pour entrer en jouissance à la Toussaint 1882,  
**UN MORCEAU DE VIGNE**  
De 44 ares  
D'un bon rapport  
Situé à la Butte-à-Ricasseau, proche le Tunnel.  
S'adresser étude de M<sup>e</sup> LAUMONIER, ou à M. CHOLLET, rue Basse-Saint-Pierre.

**A LOUER**  
**GRAND MAGASIN**  
Avec porte-cochère,  
Quai de Limoges, n° 43, près du Service des Eaux.  
S'adresser au bureau du journal.

**A LOUER**  
**L'ANCIENNE MAISON LEHOU**  
Toute meublée,  
Située au Chardonnet.  
S'adresser au bureau du journal.

**A LOUER**  
PRÉSENTMENT,  
**UNE MAISON**  
Avec grand jardin fruitier et servitudes.  
Située au Pont-Foucharde.  
S'adresser à M<sup>me</sup> BRIEN, qui l'habite. (334)

**A VENDRE**  
**Un JARDIN bien affruié**  
Situé rue de la Gueule-du-Loup,  
Avec pavillon comprenant chambre à feu, grenier; cave en roc; pompe.  
S'adresser à M. ALLORY, rue du Puits-Neuf, Saumur. (511)

**A VENDRE**  
**OU A LOUER**  
PRÉSENTMENT  
**MAISONS**  
A Beaulieu, commune de Dampierre.  
S'adresser à M. Joseph SCHRETTEN-THALER, pâtissier, rue Saint-Jean.

**A VENDRE**  
Une JUMENT BRETONNE, 8 ans, suitée d'une pouliche de 6 mois, alezane, de Race, étalon du haras de La Roche-sur-Yon, et supposée pleine d'un étalon du haras de Saumur.  
S'adresser à M. HARRY, Clos-des-Poiriers, commune de Neuillé.

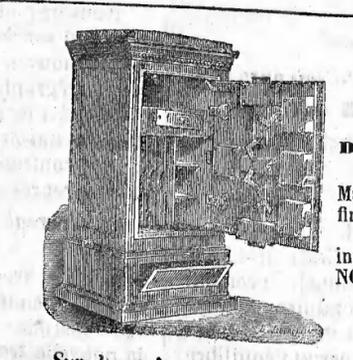
M<sup>e</sup> COQUEBERT DE NEUVILLE, avoué, demande de suite un petit clerc sachant bien écrire.

**ON DEMANDE**  
**Des APPRENTIS**  
S'adresser au bureau du journal.

**MALADIES DE POITRINE**  
**ET DE LA GORGE**  
De tous les remèdes employés jusqu'à ce jour pour guérir les maladies graves des poumons et de la gorge, aucun n'a donné des résultats aussi certains et aussi constants que la FARINE MEXICAINE, del Dr Benito del Rio, de Mexico. Lorsque la guérison est encore humainement possible et que rien n'a réussi, on doit toujours

avoir recours à la FARINE MEXICAINE. Cet aliment précieux FAIT DISPARAITRE promptement la diathèse tuberculeuse et les granulations de la gorge, en redonnant au sang sa composition normale de santé. La FARINE MEXICAINE, DANS UN TEMPS RELATIVEMENT COURT, fait cicatriser les plaies des poumons et les granulations de la gorge; c'est un fait qui ne peut plus être contesté aujourd'hui par personne, car plus de 100,000 MALADES GUÉRIS, ALORS QUE LE PLUS SOUVENT ON LES CROYAIT PERDUS PEUVENT CERTIFIER que la Farine Mexicaine est le seul remède traitement efficace pour guérir la PHTHISIE TUBERCULEUSE, la LARYNGITE et la BRONCHITE chronique, le CATARRHE PULMONAIRE, les rhumes, l'épuisement prématuré et toutes les maladies de langueur. La FARINE MEXICAINE est un aliment tonique et digestif par excellence, qui peut être employé avec avantage à la nourriture des jeunes enfants, des valétudinaires et des vieillards, auxquels ELLE REDONNE SANTÉ ET VIGUEUR.  
Se vend par boîtes de 1 kilog., 500 et 250 grammes, au prix de 7, 4 et 2 fr. 25, avec une brochure explicative sur sa composition, son mode d'emploi et d'action. Vente en gros : Chez le Dépositaire général, à Tarare, M. R. BARLERIN, pharmacien-chimiste.  
Dépôt à Saumur chez M. GONDRAND, épicier, rue d'Orléans. (443)

**VICHY** SOURCE LARBAUD AINÉ. — Eau minérale alcaline gazeuse, employée avec succès contre chlorose, gravelle, diabète, dyspepsie, goutte. Chez les M<sup>ts</sup> d'Eaux minérales et Pharmaciens.



En vente chez tous les libraires :  
**LES ORIGINES DE L'ACADÉMIE D'EQUITATION CIVILE**  
ET  
**DE L'ÉCOLE D'EQUITATION MILITAIRE**  
DE LA VILLE DE SAUMUR (1893 à 1830)  
Par M. PAUL RATOUIS. — 1 volume in-12. — 1 fr. 50.  
**LES CHRONIQUES SAUMUROISES**  
Par le même auteur. — 1 volume in-12. — 1 fr. 50.  
**ETUDES HISTORIQUES SUR L'HOTEL-DIEU**  
ET LES  
**ETABLISSEMENTS CHARITABLES DE LA VILLE DE SAUMUR**  
Par le même. — 1 volume in-12. — 1 fr. 50.

Médailles aux Expositions universelles de Lyon, 1872; Londres, 1862; Paris, 1855, 1867, 1878, etc.  
**BANDAGES HERNIAIRES**  
DE MM. WICKHAM FRÈRES, CHIRURGIENS-HERNIAIRES, RUE DE LA BANQUE, 16, A PARIS.  
Seul dépôt à Saumur, chez M<sup>me</sup> V. Lardeux, coutelier-bandagiste, rue Saint-Jean.  
Ces bandages sont à ressorts élastiques et à vis de pression ou d'inclinaison, sans sous-cuisses, et ne fatiguent point les hanches. M<sup>me</sup> V. LARDEUX a attaché à sa maison un homme de confiance, capable et expérimenté, qui se charge de choisir et d'appliquer le Bandage le plus convenable à chaque hernie; toutes les personnes qui en font usage éprouvent un soulagement réel, et leur efficacité tend à faciliter une guérison complète.  
**PRIX MODÉRÉS.**

Saumur, imprimerie de P. GODET.  
**SÉCURITÉ CONTRE LE VOL ET L'INCENDIE**  
**Coffres-Forts Incombustibles**  
Système BAUCHE, breveté S. G. D. G.  
Diplôme d'honneur, 20 Médailles d'Or et d'Argent aux Expositions G. et H. BAUCHE, fournisseurs du Ministère des Finances, de la Guerre, de la Marine, des Compagnies de Chemins de fer et des grandes Administrations financières.  
Plus de CENT COFFRES-FORTS restés dans des incendies violents ont rendu intacts les papiers précieux, valeurs, livres de commerce, etc., qu'ils contenaient.  
**NOMBREUX CERTIFICATS.**  
**PRIX DE 22 A 2,000 FRANCS**  
Manufacture à Reims, Rue Boulard, 18 et 20  
Sur demande, envoi franco du Tarif-Album. — En vente chez M. BRARD, quincaillier à Saumur.  
Certifié par l'imprimeur soussigné.